

SASU 2OBAT.METAL

5 rue de l'Arpajonnais

91160 SAULX LES CHARTREUX

Etats Financiers

du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL

DocuSigned by:
MUSINE MICHAEL
F568184E08104B2...

 Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Annexe	8

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	234 617	225 653	8 964	3,97
Chiffre d'affaires net	234 617	225 653	8 964	3,97
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>19 775</i>	<i>28 212</i>	<i>-8 437</i>	<i>-29,90</i>
Production stockée	-24 729	11 950	-36 679	-306,94
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	11	16	-4	-28,52
Total produits d'exploitation (I)	209 899	237 619	-27 720	-11,67
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	92 430	71 996	20 434	28,38
Variations de stock	-967	-4 284	3 317	-77,44
Autres achats et charges externes (a)	40 304	45 583	-5 279	-11,58
Impôts, taxes et versements assimilés	2 389	3 298	-909	-27,55
Salaires et traitements	31 890	73 869	-41 979	-56,83
Charges sociales	15 881	40 448	-24 567	-60,74
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	759	1 067	-308	-28,89
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	11	4	7	205,31
Total charges d'exploitation (II)	182 698	231 981	-49 283	-21,24
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	27 201	5 638	21 563	382,49
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	551	561	-10	-1,75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	551	561	-10	-1,75
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-551	-561	10	-1,75
RESULTAT COURANT avant impôt	26 650	5 077	21 573	424,94

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		90	-90	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)		90	-90	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-90	90	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	209 899	237 619	-27 720	-11,67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	183 249	232 632	-49 383	-21,23
BENEFICE OU PERTE	26 650	4 987	21 663	434,41
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

2OBAT.METAL

Société par actions simplifiée
Au capital de € 3 000
Siège social : 5 rue de l'Arpajonnais - 91160 SAULX LES CHARTREUX
823 161 880 RCS EVRY

RAPPORT DU PRÉSIDENT Exercice clos le 31 décembre 2022

Monsieur Mickael MUSINE, associé unique et Président de la société 2OBAT.METAL, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le Président précise, qu'en vertu de la loi n°2018-727 du 10 août 2018, et compte tenu des résultats réalisés au cours de l'exercice écoulé par la société, aucun des trois seuils définissant une petite entreprise (L.123-16 et D.123-200, 2° du Code de Commerce) n'étant dépassé, celle-ci se trouve dispensée d'établir un rapport de gestion.

La poursuite de la guerre russo-ukrainienne survenue courant février 2022, a des répercussions macroéconomiques en France comme au niveau mondial et ce, que ce soit sur les états, les entreprises ou les ménages (atténuation de la reprise économique, impacts sur les ventes, les approvisionnements et leurs coûts, incidences sur les chaînes de production, la hausse des matières premières, inflation...).

Au jour de l'établissement du présent rapport du président, la hausse des prix dans tous les secteurs de la vie économique est indéniable et a des conséquences très significatives sur la consommation des ménages. Il est toutefois impossible compte tenu des effets de ruissellement, d'estimer à moyen et court terme, les incidences de la persistance d'une telle guerre.

Au 31 décembre 2023, le niveau d'inflation et ses impacts directs et indirects sur la société et ses activités devront faire l'objet d'une analyse.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 234 617.

Le montant des achats de Matières Premières et autres approvisionnements et variation de stock s'est élevé à € 91 463.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à € 40 304.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à € 2 389.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à € 31 890.

Le montant des charges sociales s'est élevé à € 15 881.

Le montant des dotations aux amortissements sur immobilisation s'est élevé à € 759.

Le montant des autres charges s'est élevé à € 11.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à € 182 698.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à € 27 201.

Compte tenu d'un résultat financier de € -551, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à € 26 650.

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de € 26 650.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à € 66 127.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de € 26 650 qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	€ 26 650
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	€ -9 882
Pour former un bénéfice distribuable de	€ 16 768
A titre de dividendes	€ 2 858
Soit € 28,58 par action	
Le solde	€ 13 910

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à € 13 911.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

DS
mm

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à € 2 858, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à SAULX LES CHARTREUX

Le 30 juin 2023

DocuSigned by:
MUSINE MICKAËL
F568184E08104B2...

Mickaël MUSINE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 764	4 651	2 112	1 603
Autres immobilisations corporelles	1 500	920	580	730
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 525		3 525	3 405
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 789	5 571	6 217	5 738
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 707		9 707	8 741
En-cours de production (biens et services)	7 445		7 445	32 174
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 931		24 931	14 150
Autres créances	897		897	1 863
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 512		13 512	3 245
Charges constatées d'avance (3)	3 419		3 419	3 432
TOTAL ACTIF CIRCULANT	59 910		59 910	63 605
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	71 699	5 571	66 127	69 343
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 882	-14 868
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	26 650	4 987
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 068	-6 582
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 784	33 119
Emprunts et dettes financières diverses (3)	721	638
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 398	19 286
Dettes fiscales et sociales	6 977	22 042
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	180	840
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	46 060	75 925
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	66 127	69 343
(1) Dont à plus d'un an (a)	20 054	28 784
(1) Dont à moins d'un an (a)	26 005	47 141
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		